

DERNIERE HEURE

Le bureau du parti radical demande à M. Daladier de déposer un projet de réforme électorale

« rendant aux partis leur complète indépendance »

Paris, 30 novembre. — Le bureau du parti radical a décidé d'envoyer une délégation à M. Edouard Daladier pour lui demander de déposer, à la rentrée des Chambres, un projet de réforme électorale qui permettrait aux différents formations politiques, et notamment au parti radical, de retrouver leur complète indépendance.

« Nous voulons la Corse et la Tunisie », auraient crié des « Chemises noires » sous les fenêtres du Duce

Paris, 30 novembre. — On mande de Rome au « Matin » : Immédiatement après le discours du comte Ciano et la manifestation organisée en faveur des nouvelles aspirations italiennes, le président de l'assemblée a renvoyé la séance au lendemain. Un grand nombre de députés, conduits par plusieurs ministres se sont rendus à la place de Venise, où ils se sont joints à une foule de « Chemises noires », parmi lesquelles on notait de nombreux fascistes.

Après une attente d'environ une heure, la foule est devenue plus dense et le Duce est apparu au balcon du Palais de Venise. Malgré l'insistance des manifestants, il s'est refusé à parler. Jusqu'à une heure avancée de la soirée, des groupes de manifestants ont continué de parcourir les rues centrales de la capitale en scandant le nouveau refrain « Nous voulons la Corse et la Tunisie ».

Il y a lieu de noter que la manifestation en faveur des aspirations italiennes en Méditerranée est enregistrée par le compte rendu officiel de la Chambre des députés qui, à la fin du texte sténographique du discours du comte Ciano, porte la phrase suivante : « Les députés se lèvent et acclament fraternellement le Duce, en poussant les cris de « Tunisie ». D'autre part, on annonce de Rome, au « Journal », que, depuis mercredi matin, dans les organisations fascistes, circule un mot d'ordre invitant les formations du parti à manifester de la même façon. A la sortie du Parlement et sur la place de Venise, sous les fenêtres de M. Mussolini.

Le correspondant de l'Agence Evras à Rome, télégraphie à ce sujet : « Il semble que seuls, des jeunes gens qui veulent d'écouter le discours du comte Ciano devant le haut-parleur installé à l'extérieur de la Chambre des députés, ont poussé plusieurs fois le cri : « Tunisie, Tunisie », à l'issue de la séance. « Le seul cortège a été celui formé par les députés, qui se sont rendus, comme c'est généralement le cas, les jours d'inauguration de la session de la Chambre, devant le Palais de Venise, pour rendre hommage à M. Mussolini ».

Le gérant de l'« Action française » est condamné à un mois de prison pour provocation au meurtre

Paris, 30 novembre. — On se rappelle que l'« Action française », le 29 septembre dernier, avait, sous le titre « A la manière de... », reproduit un couplet de l'« internationale » concernant les généraux. Elle avait remplacé le mot généraux par les noms de MM. Blum, Mandat et Reynaud.

Le Parquet a trouvé dans ce fait le délit de provocation au meurtre et M. Joseph Delant, gérant de l'« Action française », fut envoyé devant le Tribunal correctionnel.

Mercredi, la douzième chambre a condamné M. Joseph Delant à un mois de prison et 200 francs d'amende.

Pour répartir les tâches des citoyens en temps de guerre, un registre national va être créé en Angleterre

Londres, 30 novembre. — L'impression régnait, dans les milieux parlementaires que le Cabinet britannique a décidé, mercredi matin, conformément à ce qui était prévu depuis quelques jours, la création d'un registre national, devant permettre, sur la base du volontariat, la répartition des tâches défensives entre les citoyens des deux sexes en cas de guerre.

Le gouvernement est convaincu que tous les besoins essentiels peuvent être satisfaits sans recourir au service obligatoire et sans même exiger que tous les citoyens se fassent inscrire au registre.

La Fédération nationale des clubs automobiles est opposée au rétablissement même déguisé de la carte de circulation

Paris, 30 novembre. — Le Conseil permanent de la Fédération nationale des clubs automobiles de France s'est réuni sous la présidence du vice-président de l'association, M. de la Roche-Beaucourt. Il s'est élevé contre le projet de rétablissement, par un timbre annuel sur les cartes grises, d'un Institut de la conjoncture dont les seuls automobilistes seraient les frais, alors que l'objet de l'Institut est essentiellement général, et d'autre part, contre un mode de financement qui aboutit à un rétablissement déguisé de la carte de circulation avec ses complications et contraires qu'elle représente.

M. EMILE HACHA est élu président de la République tchécoslovaque dont le gouvernement a démissionné



M. EMILE HACHA

Prague, 30 novembre. — Le Parlement tchécoslovaque s'est réuni mercredi matin pour élire le nouveau président de la République.

M. Emile Hacha a été élu par 272 voix sur 312 votants. Il y a eu 40 bulletins nuls, parmi lesquels ceux de 35 communistes, 4 nationaux-socialistes allemands et un Magyar.

D'autre part, suivant l'usage constitutionnel, le gouvernement a remis sa démission entre les mains du nouveau président. Celui-ci l'a acceptée et a chargé le général Sirovy, président du Conseil, et les autres membres du gouvernement sortant, de l'expédition des affaires courantes.

En même temps, le président de la République a prié M. Rudolf Beran, député, de lui proposer, après entente avec les représentants politiques des régions autonomes, une liste des membres du nouveau gouvernement.

M. Rudolf Beran est le chef de l'ancien parti républicain agraire.

A 310 km. à l'heure l'avion allemand « Condor » a relié Berlin à Tokio

Tokio, 30 novembre. — Le quadri-moteur allemand « Condor » a atterri à l'aérodrome militaire de Tokio à 13 h. 57 (G.M.T.), après avoir parcouru les 16.000 kilomètres qui séparent Berlin de la capitale japonaise en 46 h. 15 minutes, soit à la vitesse commerciale de 310 kilomètres à l'heure.

Une foule immense a acclamé les cinq aviateurs.

L'an prochain, confirme M. Guy La Chambre, nos avions sortiront 200 avions par mois

Paris, 30 novembre. — La Commission de l'Aéronautique a entendu mercredi, un exposé de M. Guy La Chambre, sur l'organisation de l'armée de l'Air.

Le ministre a confirmé que grâce à l'accélération de la fabrication, la cadence moyenne de 200 avions par mois pourrait être atteinte l'année prochaine.

Le Pape réclame des prières à des intentions qu'il fera connaître prochainement

Cité du Vatican, 30 novembre. — Le Pape, recevant mercredi, plus de six cents couples de nouveaux mariés, les a invités à prier tout spécialement pour la réalisation d'intentions qu'il fera connaître prochainement.

M. Chamberlain sera-t-il reçu par le Pape ?

Londres, 30 novembre. — Le bruit avait couru mercredi après-midi que M. Chamberlain serait reçu par le Pape lors de son voyage à Rome, on déclare dans les milieux diplomatiques que, bien que telle éventualité ne doive pas être écartée, aucune disposition officielle n'a encore été prise à cet effet.

Des républicains irlandais font sauter des postes frontières dans l'Ulster

Londres, 30 novembre. — Des républicains irlandais ont commis une série d'attentats en Irlande du Nord. Ils ont fait sauter plusieurs postes frontières. On ne signale pas de victimes, mais les dégâts sont importants.

Ces attentats seraient une protestation contre la récente interdiction de plusieurs réunions nationalistes par le gouvernement ulsterien.

L'artiste de cinéma allemande Leni Riefenstahl a reçu un accueil glacial à Hollywood

Los Angeles, 30 novembre. — L'artiste de cinéma allemande, Leni Riefenstahl, arrivée récemment à Hollywood, a reçu un accueil glacial de la part de la ville du cinéma. Elle a exprimé sa profonde surprise de cette attitude et des attaques dont elle est l'objet.

Les inondations aux îles Célèbes ont causé cent trente morts

Batavia, 30 novembre. — Le nombre des morts causées par les récentes inondations du district de Mandar (îles Célèbes), est de cent trente.

M. E. Herriot, a été élu président de la Conférence diplomatique pour la coopération intellectuelle qui se tient actuellement au Quai d'Orsay, réunissant cinquante nations.

Les tramways ont renoncé à la grève. Arrêt partiel dans la métallurgie, arrêt total chez les inscrits maritimes.

A NANTES pas d'arrêt dans les services publics et concédés ; grève partielle dans les grands chantiers de construction ; personnel au complet à la manufacture de tabac.

AV HAVRE, chômage complet chez les dockers ; aux chantiers de construction normand, aux forges et chantiers de la Méditerranée, aux usines Bréguet, aux établissements Schneider. Dans la métallurgie tous les ouvriers sont en grève. Les services publics fonctionnent. Les équipages réquisitionnés sur les navires de « Transat » n'ont pas travaillé.

STRASBOURG, les services publics et concédés travaillent normalement. On note une seule grève.

A STRASBOURG, dans le Bas-Rhin, le mouvement gréviste n'a eu que très peu de succès et, sauf dans la métallurgie, où il y eut 8 % de grévistes, le travail est partout normal.

A ROUEN, dans le textile, la métallurgie, les produits chimiques et les chantiers maritimes, grève partielle. Ailleurs travail complet.

A BREST, grève générale dans le bâtiment. Situation normale en général, 80 % des ouvriers de l'arsenal travaillent.

A DRAGUIGNAN, le mouvement de grève n'a pas été suivi dans l'ensemble.

A SÈZE, seuls les ouvriers du port chôment.

A BÉZIERS, plusieurs tentatives de débâchage, sans résultat, ont eu lieu dans les grands magasins.

A CARMAUX, la grève est générale chez les mineurs, dans le bâtiment et dans divers établissements.

A VALENCIENNES, situation inchangée dans les mines : 30 % des mineurs du fond et 60 % des ouvriers de surface sont à leurs postes.

SAINTE-ETIENNE, sur 32.000 ouvriers de l'agglomération, on ne compte que 8.700 grévistes.

A CHERBOURG, les ouvriers de l'arsenal sont rentrés normalement, mais 600 d'entre eux voulant faire une grève perdue furent expulsés.

Le secrétaire du syndicat les a exhortés à reprendre le travail.

A METZ, dans les usines métallurgiques, 5 % des ouvriers seulement n'ont pas pris le travail. Dans les mines, la proportion des grévistes a atteint 30 à 50 %, et jusqu'à 60 % dans une partie des mines de charbon.

A NANCY, la grève a atteint 5 à 10 % des ouvriers. Dans les bassins miniers, la moyenne du chômage a été de 15 % et de 4 % dans l'industrie mécanique ; dans les services publics et concédés, aucun chômage.

A CHALON-SUR-SAONE, chemins de fer et services publics fonctionnent normalement.

Il y a ailleurs un peu moins de dix pour cent de grévistes.

QUATRE CENTES ARRESTATIONS A PARIS. — A 10 h. 30, on signale quelques incidents de peu d'importance à la porte des ateliers d'une usine d'automobiles, qui de Javel. Six manifestants furent arrêtés.

Avant la fin de la journée quatre cents arrestations ont été opérées soit par refus de circuler, refus d'obéissance aux réquisitions, outrages aux agents ou entrave à la liberté du travail.

UNE COLLISION AVEC LE SERVICE D'ORDRE A SOCHAUX. — A Sochaux, à l'usine Peugeot, sur 15.000 ouvriers, dix mille avaient travaillé le matin, mais l'après-midi, des grévistes ont tenté de pénétrer en masse dans les usines. Les gardes mobiles ont dû les repousser à coups de crosse de mousquetons. Finalement, les grévistes, retirés dans l'usine par une porte dérobée et défilant dans les ateliers, poing levé et chantant l'« Internationale ». Les ouvriers durent cesser le travail, ainsi que dans les usines de cycles Peugeot, à Beaulieu.

A SOCHAUX, il y a quelques manifestants blessés ; on a procédé à des arrestations.

A MULHOUSE. — A Mulhouse, l'après-midi, à l'usine D.M.C., quinze cents grévistes ayant voulu interdire aux ouvriers l'accès des ateliers d'une usine de la banlieue lyonnaise. Il y a plusieurs blessés.

PRES DE DRAGUIGNAN, A Carnoules, des cheminots ont empêché des trains de partir. Les troupes occupant la gare ont procédé à des arrestations.

AU HAVRE, des grévistes qui empêchaient leurs camarades de travailler, ont été arrêtés.

A SAINT-ETIENNE, il y a eu quelques manifestations individuelles ; les fautes de désordre et de violence ont été arrêtées. Les gardes mobiles ont dispersé des bandes de manifestants.

L'opinion des groupes parlementaires

Le parti radical se félicite de la fermeté gouvernementale et du bon sens des travailleurs français

Paris, 30 novembre. — Le bureau du comité exécutif du Parti radical, a voté à l'unanimité un communiqué exprimant sa profonde satisfaction de l'attitude claire, vaillante et résolue des travailleurs, fonctionnaires, agents et ouvriers des services publics qui, dans leur presque totalité, se sont refusés à suivre les mots d'ordre qui voulaient les mener dans une grève générale sans but corporatif.

« Hier en évitant la grève, déclare l'opinion du parti, aujourd'hui en luttant contre le désordre, le gouvernement et son chef, le président Edouard Daladier ont franchi une nouvelle et décisive étape vers le redressement de la nation ».

Les démocrates populaires approuvent le gouvernement mais demandent qu'on adoucisce certains décrets-lois

Paris, 30 novembre. — Le groupe démocrate populaire, réuni mercredi après-midi, a approuvé la convention d'avoir assuré le respect de la légalité et l'efficacité des fonctionnaires et de la classe ouvrière de la grève du sens national dont il est fait preuve dans l'ensemble.

Il demande que certains amendements soient apportés aux décrets-lois et notamment un abaissement à la base soit établi pour la taxe de 2 %.

Il demande aussi la convocation du Parlement dans le plus bref délai.

La convocation des membres de la Chambre par le groupe socialiste

Paris, 30 novembre. — Le groupe socialiste déclare sa réponse à des communications à la fois malveillantes et fantaisistes que la convocation adressée à tous les

Martin, receveur de tramways, demeurant à Fiers-Bourg, qui a fait le simulacre de donner un coup de pied à un lieutenant de gardes mobiles de service au dépôt des tramways Mongy, à Marquén-Barouil. Pour outrages au commandant de force publique, quinze jours de prison.

Plusieurs autres inculpés ont sollicité le délai de trois jours prévu par la loi pour « préparer leur défense ». Parmi eux : un ouvrier Louis Villiers, 34 ans, secrétaire appointé des syndicats cégétistes à Comines, demeurant en cette ville, 106, rue d'Eturipin. Ayant pénétré dans les locaux de la « Connaissance des Combats », il eut à l'adresse du commissaire de police qui l'avait appréhendé, des termes particulièrement grossiers. A sa demande, il sera jugé dans trois jours.

Plusieurs centaines de grévistes attaquent la brasserie devant une brasserie

Vers 15 h., un incident assez grave s'est produit à la Brasserie du Pélican, rue Charles-de-Muysart.

A l'intérieur de la brasserie, des ouvriers travaillant sous la protection des gardes mobiles placés à l'extérieur. Des grévistes peu nombreux survinrent pour le débâchage, mais voyant les forces de police, ils firent demi-tour et allèrent chercher du renfort à la Bourse du Travail.

Une demi-heure plus tard, ils arrivèrent au nombre de plusieurs centaines.

Les gardes mobiles, inférieurs en nombre, durent se replier à l'intérieur, mais un d'eux fut saisi par des manifestants, déposé de son siège et frappé brutalement à la tête. Pour dégager leur camarade, les autres gardes mobiles tirèrent en l'air en signe d'avertissement et finalement les victimes des grévistes purent rentrer. Le garde avait été assez gravement blessé et on lui avait pris son mousqueton, son ceinturon et son pistolet.

Des camarades tentèrent alors une brève sortie, furent arrêtés et heureux pour s'emparer d'un des agresseurs.

Le mousqueton fut retrouvé, mais le pistolet a été emporté.

Un autre incident rue du Moineau

Une quinzaine d'ouvriers travaillaient à deux postes de soudure électrique, rue du Moineau, lorsque des grévistes les invitèrent à quitter le chantier. Cette invitation n'eut aucun résultat. Les grévistes n'insistèrent pas et se retirèrent, mais pour revenir bientôt plus nombreux et obligés cette fois les ouvriers à cesser le travail.

Quelques instants plus tard, les manifestants bloquèrent deux tramways et provoquèrent un embouteillage de la ligne.

Un camion est renversé rue Léon-Gambetta

Vers 16 h., un camion de la brasserie Buisson de Wavrin, passant rue Léon-Gambetta, a été arrêté et renversé par les grévistes, qui s'étaient massés devant la Bourse du Travail et barraient la chaussée.

Or, ce camion était conduit par le directeur même de la brasserie. En présence d'un huissier, requis par le conducteur, les grévistes remirent le camion sur ses roues. La garde intervint pour disperser l'attroupement.

Enfin, vers 15 h. 35, à la brasserie Joseph Vandamme, square du Tilleul, trente gars brassiers réussirent à forcer une porte et à faire sortir douze ouvriers qui travaillaient.

Un incident semblable eut lieu à la brasserie Masse-Meurisse, mais la police intervint pour disperser les manifestants.

Dans le Nord et le Pas-de-Calais

Il y a eu, pour l'ensemble des professions, une majorité de travailleurs

CE FUT LE CAS, NOTAMMENT DANS LES MINES

Les dockers ont travaillé le matin à Boulogne. -- A Dunkerque, ils ne se sont pas présentés. -- A Valenciennes, 80 % de défections dans le textile, les produits chimiques et la métallurgie.

DANS LE NORD

A Arras, à l'exception de la voirie, les services publics ont fonctionné normalement, on compte dans le textile 1.663 manquants sur 5.855 ouvriers ; dans les transports, 77 sur 103 ; dans la métallurgie, 126 sur 1.555 ; la métallurgie, 67 sur 293 et le bâtiment 36 sur 433.

A Houplines et à Frelinghien le pourcentage des grévistes est plus fort. Par contre à Péronne, on ne compte que quelques unités. A Valenciennes, 80 % d'ouvriers qui n'ont pas pris le travail.

A Dunkerque, on, le soir, les ouvriers métallurgistes sont en grève depuis quelques jours, 1.250 ouvriers travaillent aux Chantiers de France.

Le service des paquebots entre Boulogne et Folkestone a été normal, toutefois le nombre des passagers a été peu élevé.

AUX ACIERIES A OUTREAU, dans la banlieue bouillonnaise on comptait 410 grévistes sur 870 ouvriers.

Aux Acieries de Marquise, 300 ouvriers ont travaillé sur un effectif de 1.150.

Aux Carrières de Marquise on a enregistré 200 entrées sur un personnel de 650 ouvriers.

Dans les diverses falenceries de Desvres qui occupent ensemble 200 ouvriers, on compte 300 grévistes.

DANS LA SOMME

8 à 10 0/0 seulement du personnel ouvrier en grève dans le département.

Tous les fonctionnaires étaient à leur poste

La grève générale n'a occasionné dans le département qu'une défection de 8 à 10 % du personnel ouvrier. Toutefois quelques usines où la défection était complète, ont fermé et ce personnel devra solliciter son réembauchage. Il en est ainsi pour deux usines de bonneterie de Villers-Bretonneux.

Tous les fonctionnaires du département des communes et de l'Etat, sans exception étaient à leur poste.

A Amiens également, trois arrestations ont été opérées pour entraves à la liberté du travail par la police, notamment celle de Langlais, secrétaire de la Bourse du Travail. Aucune de ces arrestations n'a été maintenue. Un service d'ordre important a fonctionné partout et aucun incident n'est survenu.

En province

Voici les dépêches qui nous sont parvenues sur la situation dans les principales villes françaises et dans les régions industrielles :

A MARSEILLE, il n'y avait ni tramways, ni taxis, dans la matinée. Toutes les autres corporations, compris les cheminots et les dockers ont travaillé. Les na-

banques et les caisses d'assurances sociales. La rentrée des ouvriers dans l'industrie textile s'est effectuée en général sans incident sérieux. Le personnel ne rencontrait même pas de piquets de grève dans les usines d'importance secondaire. Mais plus généralement, et surtout aux portes des grosses usines, des grévistes attendaient.

A la rentrée des usines textiles Le Blanc, rue de Trévise, 218 hommes et femmes, sur un effectif de 250, purent se mettre au travail sous la protection du service d'ordre.

Aux établissements Wallert une foule encadrée de meneurs arrêtait les autocars amenant le personnel et les obligait à faire demi-tour.

A l'usine de Fives-Lille, les ouvriers pénétrèrent par petits groupes dans l'usine sous les injures des grévistes.

A la Compagnie Lilloise des moteurs, une partie du personnel ne rencontra au travail, mais à la maison Coard, rue de Valenciennes, l'arrêt fut complet.

Dans les entreprises de transports, on ne compte que des défections insignifiantes.

Dans les bâtiments, le travail fut également à peu près complètement assuré.

Le trafic fluvial n'a pas été interrompu. Dans les services administratifs, la douane, les contributions, etc., le personnel était à son poste aux heures habituelles et l'on n'eut même pas à noter le moindre retard.

Pour les entreprises se trouvant sur le territoire de la ville, des statistiques ont été fournies par la police municipale.

Dans les textiles, on compte 8.850 grévistes sur 12.487 ouvriers ; dans la métallurgie, 8.784 sur 10.120 ; dans la rectification, 936 sur 3.122. Dans les tabacs et les chemins de fer, on n'a enregistré aucune défection. Dans les diverses autres industries, et notamment dans le bâtiment, furent les transports, on note 1374 grévistes sur 9.359 ouvriers.

Enfin, la statistique totale donne à Lille 16.890 grévistes sur 37.415 ouvriers.

Dans l'enseignement, on signale peu de défections

A l'inspection académique de Lille, on n'a eu à enregistrer que deux absences seulement, parmi le personnel de l'enseignement du second degré, sur un millier de professeurs.

Des instructions ont immédiatement été adressées aux chefs d'établissements pour qu'ils aient les intéressés qu'ils ne devaient plus réintégrer en attendant la décision prise par le ministre à leur sujet.

Par contre, dans l'enseignement primaire de la région de Lille, on évalue à un vingtième la proportion du personnel défectueux.

Le tribunal fonctionnaire

Le Tribunal a jugé hier mercredi plusieurs faits d'entraves à la liberté du travail, d'outrages à commandant de force publique et de voies de fait et violences commises dans la journée du 30 novembre, tant à Lille que dans la région.

Une femme, Eugénie Cloutiers, demeurant 61, rue d'Aras, à Lille, qui avait saisi la corde de la perche de trolley d'un tramway, place des Quatre-Chemins, a été condamnée à un mois de prison.

Pour avoir bousculé un entrepreneur de peinture, occupé sur le même chantier que lui, boulevard de la Liberté, Georges Brackevic, ouvrier menuisier, 106, rue de Baval, à Lille, est condamné à quinze jours.

Dans l'après-midi, a comparu Georges

par la

de la